

## **Motion présentée au nom de la communauté éducative**

Collège Jean Pelletier – Orléans – Conseil d'administration du jeudi 3 février 2011

L'ensemble des professeurs du collège Jean Pelletier, les représentants des parents d'élèves, les élèves élus au CA, la conseillère générale et l'adjoint au maire de Saran, réunis ce jeudi 3 février 2011, considèrent comme inacceptable la dotation horaire attribuée au collège pour l'année 2011-2012 : alors que l'estimation du nombre d'élèves pour la rentrée prochaine est de moins quatre élèves seulement par l'Inspection académique du Loiret (465 élèves contre 469 en 2010) la dotation propose une baisse de 34 heures (25 heures poste et 9 heures supplémentaires). A cela s'ajoute une situation particulière (le collège changeant de locaux et emménageant dans des lieux rénovés) qui rend les estimations plus aléatoires (avec notamment le retour des élèves du pôle Gymnastique...).

Cette baisse de dotation se traduit par la perte de l'équivalent d'un poste et demi et par conséquent par des dégradations des conditions de travail aussi bien pour les élèves que pour les enseignants :

- Une augmentation du nombre d'élèves par classe. En voulant conserver un effectif raisonnable pour les élèves de 4<sup>e</sup> (cohorte d'élèves particulièrement difficile depuis la 6<sup>e</sup> et niveau traditionnellement compliqué), ce sont les effectifs des autres niveaux qui sont vus à la hausse.
- La suppression de groupes sup en SVT, sciences physiques et technologie pour les classes de 5<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, ne permettant plus les manipulations pourtant stipulées dans les programmes à moins de prendre des risques.
- L'éclatement des équipes disciplinaires via la multiplication des compléments de service provoque un investissement moindre des enseignants concernés, partagés entre plusieurs établissements, et des conditions d'exercice très difficiles.
- Le regroupement d'élèves de niveaux différents en allemand, alors que programmes et attentes sont radicalement différents, provoquant la fermeture programmée de la classe d'allemand LV1 en 6<sup>ème</sup>.
- La limitation du nombre de places en latin et la dégradation de ses conditions d'apprentissage due à un groupe surchargé, alors que son enseignement est capital et que cette langue connaît un succès certain dans l'établissement.
- Une fragilisation de l'ensemble des projets spécifiques à l'établissement : Euro, DP3, DP6, maintien d'une offre linguistique riche (alors qu'une classe bilingue dès la 6<sup>e</sup> serait par exemple souhaitée).
- La limitation des projets interdisciplinaires prévus tout au long de l'année.
- La multiplication des HSA, et donc une charge de travail supplémentaire importante, alors même qu'une heure seulement est obligatoire.

Notre établissement, classé REP, accueille un public d'élèves d'origines sociales et culturelles très diverses. Il doit, par exemple, chaque année accueillir des élèves non-francophones dont une prise en charge spécifique serait nécessaire. La baisse d'heures d'année en année ne nous permet plus d'assurer à tous les élèves un enseignement de qualité dans de bonnes conditions, prenant en compte la spécificité de chacun, ni de leur apporter les aides et l'encadrement nécessaires. Les choix imposés par cette dotation grandement insuffisante (et motivée par une politique uniquement comptable) ne sont dès lors pas acceptables ! Malgré les efforts, l'investissement et la volonté d'écoute de la direction du collège, aucune solution n'est satisfaisante et nous nous trouvons dans l'incapacité de "choisir" entre des propositions qui remettent toutes en cause les conditions de travail décentes et nécessaires à la réussite de nos élèves.

C'est pourquoi nous exigeons que les heures supplémentaires soient transformées en heures poste et que la DHG soit revue à la hausse.

Et c'est pour ces mêmes raisons que nous appelons à voter contre la répartition de la DHG proposée.